



## UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES

# Trop de femmes retraitées renoncent à leurs prestations complémentaires

Martine Romanens

**Même si la situation de la femme active en agriculture tend à s'améliorer, il reste du pain sur la planche pour la faitière des paysannes suisse.**

Portées par un esprit de solidarité, les déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) ont tenu leur 92<sup>e</sup> assemblée le 26 avril 2023, à l'Hôtel National, à Berne. Ouvrant l'événement par un message fédérateur, la présidente, Anne Challandes, a d'emblée donné le ton: «Ensemble, nous sommes plus fortes». Elle a ensuite exprimé sa satisfaction quant aux avancées politiques récentes tout en pointant du doigt les défis à relever. Le renouvellement du comité, marqué par l'arrivée de jeunes femmes, représente, à ses yeux, un atout.

## Droit aux rentes non revendiqué

Devant un parterre de plus de 220 déléguées et invitées, la vice-présidente de l'USPF et présidente du domaine spécialisé Politique familiale et sociale, Gaby Schürch-Wyss, a notamment fait part de certaines préoccupations au sujet de l'accession des femmes retraitées aux prestations complémentaires: «Sur l'ensemble de la société, seule une sur dix touche une telle prestation». Selon elle, trop de femmes ignorent leurs droits, manquent de moyens pour les revendiquer ou hésitent à les faire valoir, par honte ou peur de dépendre de l'Etat. «Les femmes en proie à des difficultés peuvent nous contacter et nous chercherons ensemble un moyen de les soutenir», a-t-elle proposé. En outre, Gaby

Schürch-Wyss a fait part de l'acceptation de la faitière du principe de l'imposition individuelle «à condition notamment qu'aucun modèle familial ne soit désavantagé».

## Profil multiples

Nouvelle présidente du domaine spécialisé politique agricole, Corina Blöchlinger a, quant à elle, partagé la position de l'USPF en faveur d'un «oui» à la Loi sur le climat et l'innovation, le 18 juin prochain. «La reconnaissance officielle de la couverture sociale dans l'agriculture est une victoire importante», a-t-elle poursuivi. «Après des années de discussion, une solution a finalement été adoptée lors de la session parlementaire du printemps 2023. La protection sociale personnelle inclura désormais une couverture de perte de gain ainsi que des risques d'invalidité et de décès pour les conjoints et les personnes en partenariat enregistré.» Soucieuse de porter la voix des multiples profils empruntés par la femme active en agriculture, l'USPF s'engagera, en 2023, sur divers terrains, tels que révision du droit foncier rural, divorce, égalité salariale, travail de care non rémunéré et, comme ses homologues masculins, sur la question sensible du loup.

## Un nouveau cours pour s'engager mieux

Malgré une perte de 7200 francs – toutefois bien inférieure aux prévisions budgétées d'environ 20000 francs – l'USPF, dont les recettes proviennent à près de 70% des cotisations, poursuit ses actions, appuyée par des partenaires comme Fenaco, Agrisano, l'Union suisse des paysans ou Swissmilk. Le budget 2023 prévoit une nouvelle perte de 33000 francs, jugée «suppor-



Le comité (de g. à dr.): en haut, Corina Blöchlinger, Jeanette Zürcher-Egloff, Nicole Maurer-Walder, Doris Marti, Gabi Schürch-Wyss et Silvia Amaudruz. En-bas, Virginie Bugnon, Caroline Maudonnet, Anne Challandes et Flavia Ursprung.

M. ROMANENS

table et réaliste» par la gérante, Kathrin Bieri.

Dès septembre, l'USPF passera à la vitesse supérieure avec le lancement d'un programme de formation modulaire conçu pour les femmes qui occupent déjà des fonctions clés ou souhaitent s'engager dans des postes à responsabilités. Ce programme vise à fournir les outils nécessaires pour s'impliquer activement dans les débats politiques et les décisions, tels que des pistes pour se présenter aux médias, se gérer, diriger ou mieux comprendre la politique agricole. Sa version française ne sera toutefois pas disponible avant 2025.

D'autre part, en vue des élections fédérales d'octobre 2023, le projet qui vise à encourager la présence des femmes en politique a également démarré.

Enfin, en ces temps difficiles, un signe de solidarité à l'égard des femmes et filles du monde entier a été posé sous la forme d'une photo des déléguées et invités brandissant une carte postale colorée. Cette année, deux paysannes du Tyrol du Sud (I) ont rejoint leurs collègues suisses. Là-bas, une exploitation peut être reprise sans formation mais l'activité, non rémunératrice, contraint les femmes à travailler à l'extérieur.

## Votre avis

**Comment doivent évoluer les organisations féminines pour représenter tous les profils?**

## Votre réponse

journal@agrihebdo.ch  
Fax 021 6130640

## Repères

**Membres** Fin 2022, l'USPF compte 47930 membres, contre 50355, fin 2021, et 56247, en 2016. Une campagne de recrutement devrait permettre de freiner cette érosion.

**Comité** Les onze membres du comité de l'USPF ont mené six séances en 2022. En plus des tâches liées au fonctionnement, ces membres s'engagent aussi dans leur région, informant les organisations membres et apportant du soutien sur des thématiques complexes. Caroline Maudonnet remplace Sonja Kolly, démissionnaire.

**Formation** Le calendrier de la révision de la formation professionnelle supérieure du champ professionnel agricole n'est pas encore fixé. En 2023, 240 paysannes suisses allemandes et 18 Romandes ont entrepris le parcours modulaire du brevet. La formation de la paysanne essuie certaines critiques. On l'accuse de «cimentier les rôles traditionnels» avec trop de cours de cuisine ou d'entretien, cela en défaveur du droit ou de la comptabilité. Evitant de s'engager dans des positions polarisées, ses responsables souhaitent, à l'avenir, œuvrer pour maintenir une formation dont le cadre répond, en priorité, à des besoins concrets.

**Politique agricole** Pour l'année 2022, dix procédures de consultation ont été examinées sur des sujets comme la Loi sur l'énergie ou les ordonnances agricoles et environnementales. Anne Challandes passe désormais le témoin de la présidence du domaine à Corina Blöchlinger.

**Politique familiale et sociale** Le nouveau fonctionnement des domaines spécialisés offre la possibilité à neuf femmes de l'«Espace écho» de fonctionner comme chambre de résonance afin de relayer les questions et préoccupations de la base. Le réseau «Aide et soutien» est toujours actif et offre de l'aide aux paysannes sur des domaines tels que cohabitation, collaboration, remise d'exploitation, droit matrimonial et familial, partage des revenus, divorce, etc. La campagne de sensibilisation «Prendre ses responsabilités, s'équiper pour la vie» se poursuit avec un focus sur le divorce, en 2023.

**Alimentation et économie familiale** La campagne de sensibilisation à l'économie familiale #Alma rencontre son public. Plus de 5000 personnes ont visité la page web de l'USPF durant plus d'une minute. La portée totale des publications #Alma sur Facebook et Instagram a dépassé le nombre de 85000 vues. Une nouvelle membre de la commission est recherchée. Cette occupation nécessite un jour de travail par mois, à domicile, pour la rédaction de quatre à cinq fiches de contenu et la présence à deux ou trois séances par année à Brugg (AG). Toute intéressée peut prendre contact avec Silvia Amaudruz.

**Conférence des présidentes** Edwige Steulet, nouvelle présidente jurassienne, y a fait son entrée. MR

## S'investir dans le comité, une tâche exigeante

Membre de l'Association fribourgeoise des paysannes, Caroline Maudonnet a été élue au comité de l'USPF comme représentante de la Suisse romande. Mariée et mère de deux enfants, elle travaille avec Vincent, son mari, sur une exploitation laitière de 64 ha, dont les 480000 kg de lait annuels sont écoulés à destination de la chocolaterie Cailler, à Broc (FR).



Caroline Maudonnet (à g.) remplace Sonja Kolly. M. ROMANENS

**Paysanne enseignante** Caroline Maudonnet n'a pas grandi dans le milieu agricole mais s'y est impliquée au fil du temps. Son parcours de formation intègre un bachelier en enseignement pour le niveau secondaire à l'Université de Fribourg, suivi d'un master en sciences de l'éducation. Elle a également obtenu

le brevet fédéral de paysanne en 2020. Depuis 2007, Caroline enseigne au Cycle d'orientation de la Gruyère, à Bulle. Elle y dispense des cours de mathématiques, géographie, activités créatrices sur textile et informatique. Elle est également responsable de la semaine sportive et culturelle de l'établissement. En outre, sur

l'exploitation familiale de Bossonnens (FR), deux ou trois classes de l'Ecole à la ferme sont également accueillies chaque année.

Au sein du comité de l'USPF, Caroline Maudonnet reprend le siège de Sonja Kolly. Non sans une certaine émotion, cette dernière, mère de trois jeunes enfants, a choisi de quitter son poste en raison de contraintes privées, notamment liées à un sinistre et à la concrétisation d'un projet de construction.

## Quinze à vingt jours de déplacement

«Un tel engagement exige un investissement important en temps, avec environ quinze à vingt jours de déplacement par an», explique Sonja Kolly faisant état d'un rythme qu'elle ne parvient plus à suivre. La

sortante souhaite à l'USPF d'atteindre son objectif principal: améliorer le statut des paysannes. A l'heure de son départ, Sonja Kolly exprime aussi de la reconnaissance pour l'expérience enrichissante vécue. Cette étape exigeante passée, il est d'ailleurs fort probable qu'elle s'engage à nouveau pour la cause, sous quelle forme que ce soit.

Quant à Caroline Maudonnet, elle se déclare actuellement «en mode découverte de tous les thèmes couverts par la faitière». Comme préoccupations prioritaires, elle cite la légitimité, la considération et la valeur accordées aux femmes. «Peut-être faudrait-il, à ce titre, voire évoluer déjà la formation», propose-t-elle timidement, fermement prête, toutefois, à «relever le défi». MR